

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21535 - 79ÈME ANNÉE

Le président du Groupe réfugiés Chagos en visite

Olivier Bancoult salue Paul Vergès et le PCR, soutiens de toujours de la lutte des Chagossiens



Olivier Bancoult, président du Groupe Réfugiés Chagos, a rendu hommage à Paul Vergès et salué le soutien du PCR au combat du peuple chagossien pour son retour dans son pays dont il fut expulsé. Ce fut en 1989 au Port grâce à Paul Vergès qu'Olivier Bancoult put faire connaître au monde le combat mené par les Chagossiens pour avoir le droit de vivre dans leur pays d'où ils furent déportés à cause de la construction de la base militaire de Diego Garcia.

Ce 2 mai, Olivier Bancoult, président du Groupe Réfugiés Chagos, a salué la mémoire de Paul Vergès par un dépôt de gerbe au cimetière paysager du Port. C'est par cette action qu'a commencé la visite du président du Groupe Réfugiés Chagos à La Réunion. Une délégation du secrétariat du PCR, des représentants de plusieurs Sections étaient présents à

cette cérémonie. La visite d'Olivier Bancoult est soutenue par le Comité de solidarité Chagos La Réunion et le Mouvement réunionnais pour la Paix dont des membres étaient présents ce jeudi.

« Paul Vergès nous a toujours soutenu »

Olivier Bancoult vient de recevoir la plus haute décoration de Maurice, le GCSK. Il indiqua que ce voyage à La Réunion était la première action depuis la remise de cette décoration, et cette visite commençait par un hommage à Paul Vergès.

Par ce geste symbolique, Olivier Bancoult a voulu rappeler le rôle décisif du PCR et de Paul Vergès dans la lutte menée par les Chagossiens pour retourner

dans leur pays, d'où ils furent expulsés à partir de 1965 à cause de la construction de la base militaire de Diego Garcia.

C'était en 1989, Olivier Bancoult était au Foyer des jeunes travailleurs du Port. C'est à cette époque qu'il recontra le dirigeant du PCR. Paul Vergès lui proposa alors d'organiser une conférence de presse au Port afin de faire connaître au monde la lutte des Chagossiens.

« Paul Vergès nous a toujours soutenu. Il a toujours levé la voix pour dénoncer l'injustice. Je remercie aussi le PCR, les militants, Élie... »

« Pas de petits peuples, mais des grandes causes »

Les Chagossiens sont toujours dans la lutte. Olivier Bancoult évoqua le travail sur le projet de parc marin, et sur la réhabilitation pour permettre la réinstallation des Chagossiens dans leurs îles.

Mais le Royaume-Uni cherche à diviser pour régner : il propose des voyages en Angleterre pour des Chagossiens qui n'ont pas connu leurs îles afin de leur faire oublier la culture de leurs parents, déplora le président du Groupe réfugiés Chagos.

Ary Yée Chong Tchi Kan a rappelé l'importance de la solidarité dans les luttes du PCR. Elie Hoarau, président du PCR, souligna que le combat des Chagossiens montre que les choses avancent et que le nombre ne compte pas : « il n'y a pas de petits peuples, mais des grandes causes comme la liberté ».

Jean Yves Langenier, maire du Port lors de l'inauguration de l'avenue des Chagos rappela que le PCR fut toujours internationaliste, solidaire des peuples des Chagos, de Palestine, ou d'Afrique du Sud. Et il reste encore des combats à mener.

Ary Yée Chong Tchi Kan conclut la cérémonie en évoquant la suite du programme de la visite d'Olivier Bancoult à La Réunion. Ce 4 mai, il tiendra une conférence à Saint-Pierre.



Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Une aide d'urgence actuellement inaccessible à cause de la réglementation

Revendications de la CGPER à l'État : accès des agriculteurs réunionnais au Fonds national d'action sanitaire et sociale de la MSA

La réglementation empêche les agriculteurs réunionnais d'accéder aux crédits du Fonds national d'action sanitaire et sociale de la Mutualité sociale agricole, doté globalement de 15 millions d'euros. Dans un courrier adressé au préfet sous la signature du président de la CGPER, Jean-Michel Moutama, le syndicat demande au représentant de l'État de plaider la cause des agriculteurs réunionnais auprès de tous les ministères concernés, notamment « pour qu'on puisse mettre en place un plan d'apurement des dettes sociales auprès de la CGSS ainsi que les dettes fiscales », écrit Jean-Michel Moutama.

Monsieur le Préfet,

Nous avons été informés que Monsieur Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a pris un arrêté le 19 avril 2024 fixant le montant de la répartition entre départements des crédits du Fonds national d'action sanitaire et sociale de la Mutualité sociale agricole destinés à la prise en charge des cotisations sociales des personnes non salariées des professions agricoles et des employeurs de main-d'œuvre agricole, publié au « Journal officiel de la République française » du 24 avril dernier, dans le but d'aider les agriculteurs de l'hexagone sur les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur métier.

Le fonds dédié est de 15 millions d'euros réparti dans l'ensemble des départements métropolitains allant de 31 000 euros pour le département des Alpes de Haute Provence à 1 345 000 euros pour celui du Pas-de-Calais.

Il est surprenant de constater que les agriculteurs des DOM ne sont pas concernés par cette décision. S'il est vrai que dans les DOM, c'est le ministère de la Santé et de la Prévention qui est compétent sur les affaires sociales concernant la gestion des cotisations sociales des personnes non salariées des professions agricoles et des employeurs de main-d'œuvre agricole, car il n'existe pas de MSA dans les DOM, il n'en demeure pas moins vrai que les entreprises agricoles domiennes — et plus particuliè-



rement à La Réunion — sont aussi en grande difficulté de trésorerie compte tenu du contexte local de ces derniers mois, comme la sécheresse, les cyclones, l'insularité de notre île qui pénalise sévèrement le coût des intrants,...

Nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de bien vouloir vous rapprocher des ministères concernés pour plaider la cause des agriculteurs réunionnais, du mal être et des difficultés de notre agriculture actuellement, et qu'une aide en trésorerie pour accompagner les agriculteurs pour qu'on puisse mettre en place un plan d'apurement des dettes sociales auprès de la CGSS ainsi que les dettes fiscales.

Je vous ferais remarquer Monsieur le Préfet, que l'octroi des aides agricoles, comme notamment le FEADER, est soumis à présenter par les agriculteurs qu'ils sont bien en règle avec la CGSS et les impôts. Sinon pas d'aides nationales, du Conseil départemental et du FEADER ne leur sont accordées.

Restant à votre disposition

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, mes salutations distinguées.

**Le président de la CGPER,
Jean-Michel Moutama**

Oté

Donn manzé lo bébète sansa non ? Nourrir la bête ou pa ?

Mézami kan wi sava dann in manifèstassion lonm sèrte yèr par yèr té lo promyé mé, wi antan in kantité kozman dé foi wi konpran, défoi wi konpran pa. Dann in ta d'moune, shakinn néna son kiltir, shakinn néna son lidéoloji, shakinn néna son prop mo pou li ésprime son panssé sansa son lopinyon.

Donk dsi la fin lo parkour, momandoné mwin l'assiz dsi in mir, émwin lét a koté in moune té apré di sak mwin la ékri an-o la. Li téi di léspression dann la lang franssé é mwin la sèye konprann sak li téi vé dir. Par lo bann zégzanp li la di mwin la konprann li téi vé anparl lo sistèm nou téi viv dodan-Pou mwin ni viv dann sistèm néo kolonyal é pou li pétète ossi.

Antouléka li té i di, koméla li priv ali bonpé zafèr pars li vé pa nourrir la bête donk li vé pa nourrir lo sistème nou lé d'dan — sé konmsa ké li boyekote in bonpé produoi d'apré sak li di ési li pé li produi li ùmèm déssèrtin produi li vé pa s'an passé. Mi di pétète li rode in sèrtin lotonomi pèrsonèl é familyal mé zot i konpran néna pou diskité.

Néna pou diskité pars d'apré mwin si ni parl dévlopman, nou lé blijé romarke noute péi lé pa dévlopé konm k'i fo é nou lé blijé inporte in bonpé marshandiz ni pouré produi par nou mèm. Sa i vé dir noute péi sé in péi d'kontoir é bann prodiktèr déor la kapar noute marsh é opliss i sava opliss sistèm-la i agrav.

Astèr si ni boykote, é si lo boykote lé massif, sé bann travayèr noute péi lé riskab d'ète dann la difikilté é lo bit lé pa d'fé pèrde travaye noute bann kamarade... Sé pou sa i fo ni rofléshi kossa i lé la bête é koman ni pé lite konte la bête-la mé sa sé kékshoz mi panss i fé travaye la tête... Mi kite azor rofléshir la dsi é nou néna lo tan pou mète noute zidé an klèr.

A bon antandèr, salu !

Justin